

Communiqué de presse des élu/es écologistes du Conseil régional d'Île-de-France

Promesse tenue : 1, 17 milliard pour le logement sur la mandature

Paris, le 18 décembre 2014,

"La Région est un soutien indispensable aux bailleurs, aux copropriétés, aux collectivités investies dans la lutte contre le mal logement. Une situation paradoxale, convenons-en, pour une politique facultative", signale Emmanuelle Cosse, Vice-présidente en charge du logement. En effet, les écologistes ont largement tenu leur promesse de consacrer plus d'un milliard d'euros sur la mandature à cette question cruciale pour les Franciliens. Avec ce budget 2015, 1,169 milliard d'euros y auront été consacrés.

Un tiers de l'ensemble des logements produits en Île-de-France en 2014 a ainsi été financé par le Conseil régional, soit plus de 10 000 logements nouveaux. " Sur cette mandature, nous avons ainsi construit au total 63 000 nouveaux logements, soit le double de la précédente mandature", se réjouit ainsi la Vice-présidente.

La Région a également financé la réhabilitation de près de 20 000 logements HLM et 6400 logements privés. Parmi ces réhabilitations, 6800 logements ont bénéficié d'une aide au titre de la lutte contre la précarité énergétique. L'année prochaine est ainsi prévue l'accompagnement de la réhabilitation thermique des copropriétés du Chêne Pointu et de l'Etoile du Chêne Pointu à Clichy-sous-bois. Cette politique de soutien aux copropriétés en difficulté vise à répondre aux besoins des copropriétés paralysées par le surendettement. Aujourd'hui, la Région accompagne plus de 300 copropriétés de toutes tailles.

La région réaffirmera en 2015 son rôle de chef de file en faveur du logement des jeunes. Elle finance ainsi des logements étudiants conventionnés et est également particulièrement engagée pour la construction de Foyers de Jeunes Travailleurs pour les jeunes actifs et les apprentis. 1000 nouvelles places sont prévues en 2014.

500 000 demandes de logements sociaux sont en souffrance sur le territoire. En France, 20% des ménages sont en précarité énergétique. **"L'habitat et les charges sont devenus un facteur majeur de précarisation"**, constate Mounir Satouri, **"Pour les écologistes, il est crucial de maintenir l'effort engagé sur cette mandature. Nous espérons par ailleurs que le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement (CRHH) sera un document opposable pour qualifier et chiffrer, territoire par territoire, les besoins et les objectifs à atteindre... et obliger les maires récalcitrants à participer à l'effort collectif de construction de logements sociaux"**

Contact presse : Agathe Remoué au 06 69 12 79 14